



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8240<sup>e</sup>** séance

Lundi 23 avril 2018, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Meza-Cuadra . . . . .	(Pérou)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M. Inchauste Jordán
	Chine . . . . .	M. Lie Cheng
	Côte d'Ivoire . . . . .	M. Dah
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> French
	Éthiopie . . . . .	M <sup>me</sup> Guadey
	Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
	France . . . . .	M <sup>me</sup> Gueguen
	Guinée équatoriale . . . . .	M. Ndong Mba
	Kazakhstan . . . . .	M. Tumysh
	Koweït . . . . .	M. Alotaibi
	Pays-Bas . . . . .	M <sup>me</sup> Gregoire Van Haaren
	Pologne . . . . .	M. Radomski
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Hickey
	Suède . . . . .	M <sup>me</sup> Schoulgin Nyoni

## Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud**

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Le Conseil va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2018/380, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Bolivie (État plurinational de), Chine, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Éthiopie, France, Kazakhstan, Koweït, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Fédération de Russie, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2412 (2018).

*La séance est levée à 10 h 10.*